



# L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité en féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée

**Sabine Fortino**

Université Paris 10-Nanterre  
 CNRS – GTM y CRESPPA

E-mail: [fortino.sabine@laposte.net](mailto:fortino.sabine@laposte.net)

Papeles del CEIC  
 ISSN: 1695-6494



Volumen 2009/1  
 # 44  
 marzo 2009

## Résumé

L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité en féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée.

En développant une approche (théorique et méthodologique) fondée sur l'étude des trajectoires sociales, l'auteure se propose d'explicitier les parcours d'insertion professionnelle de femmes, salariées précaires et chômeuses de longue durée. Elle montre comment les rapports de genre façonnent ces trajectoires féminines et ce, dans un contexte de dégradation forte de la qualité des emplois proposés aux femmes sur le marché du travail français. Elle discute également les effets ravageurs d'une socialisation féminine encore largement axée sur des valeurs comme le dévouement, la compassion et le renoncement à soi -socialisation contribuant encore largement à vulnérabiliser le processus d'individuation des femmes.

## Mots clé

Genre, trajectoires sociales, précarité, socialisation

## Resumen

Mobilidades obligadas, trayectorias profesionales, vida privada: ¿Qué retos para los ejecutivos bancarios?

Desarrollando un acercamiento (teórico y metodológico) sostenido por el estudio de trayectorias sociales, la autora se propone explicitar recorridos de inserción profesional de mujeres asalariadas precarias y paradas de larga duración. Muestra cómo las relaciones de género dan forma a estas trayectorias femeninas en un contexto de fuerte degradación de la calidad de los empleos que se ofrecen a las mujeres en el mercado de trabajo francés. Asimismo, discute los efectos devastadores de una socialización femenina que todavía está fuertemente soportada por valores como la entrega, la compasión y la renuncia de sí -socialización que contribuye aún a la vulnerabilidad del proceso de individuación de las mujeres.

## Palabras clave

Género, trayectorias sociales, precariedad, socialización

## Índice

1) Introduction.....	2
2) Précarité et chômage au féminin en France : bref aperçu statistique .....	3
3) Des statistiques à la dynamique des rapport sociaux entre les sexes .....	6
4) Les différents niveaux d'analyse d'une approche en terme de trajectoires sociales... 7	
5) Freins et obstacles au processus d'individuation des femmes.....	10
6) Conclusion: entrer dans l'egoïsme? .....	26
7) Bibliographie.....	28

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



## 1) INTRODUCTION

Cet article vise à montrer l'intérêt d'une approche en terme de trajectoires sociales pour saisir les ressorts et les freins du processus d'individuation des femmes et ce, tant dans les sphères privées que publiques. Il prend appui sur une étude sociologique<sup>1</sup> sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée, dont l'objectif était d'étudier les causes d'entrée en chômage, l'expérience objective et subjective du chômage... ainsi que les stratégies développées par les femmes pour en sortir. Comment, en dépit de contraintes sociales et de déterminismes sexués bien ancrés, les femmes parviennent-elles à accéder au statut d'acteur social, capable de développer des projets et de les mettre en œuvre, de surmonter les éventuelles difficultés et au final, de s'insérer durablement sur le marché du travail? Tel est l'axe nodal de notre questionnement, en précisant d'emblée que les "échecs" à ce processus d'individuation sont également à prendre en compte. Or, parmi les obstacles à ce processus, le mouvement d'instabilité socio-économique et de fragilisation des conditions d'emploi des femmes va jouer un rôle déterminant. Mais il n'est pas le seul: contrairement aux discours dominants qui construisent les femmes "modernes" comme des actrices habiles à jongler entre vie privée et vie professionnelle, ambitieuses et déterminées; contrairement aussi à certains discours savants qui voient émerger un nouveau modèle de relations conjugales —un modèle "moderne" qui serait fondé sur le refus des deux partenaires d'une logique de fusion et de renonciation au "JE" au profit d'un "NOUS" et ce, tant du côté masculin que féminin— l'enquête conduite auprès de chômeuses a montré la socialisation sexuée encore très prégnante et l'intériorisation des rapports sociaux entre les sexes. En effet, les femmes rencontrées construisent encore largement leurs trajectoires en fonction de logiques sociales exogènes à leurs propres désirs, sacrifiant leurs projets professionnels au

---

<sup>1</sup> La recherche a été réalisée avec F. Charles. Pour une présentation plus complète des résultats, voir Fortino et Charles, 2001 (2).



nom d'une place revendiquée ou subie (c'est selon) dans la sphère familiale et qui renvoie à ce que nous appellerons ici l'intériorisation des valeurs de compassion et de dévouement. Ce modèle socio-culturel féminin traditionnel n'est pas absolu et certaines femmes tentent clairement de s'en éloigner, mais ce n'est pas si facile... Dans un premier temps, on se propose de faire le point (rapide) sur la structuration genrée du marché du travail en France. Dans un second temps, on présentera la démarche (et la méthodologie) des trajectoires sociales et pour finir, les principaux résultats de l'enquête.

## 2) PRECARITE ET CHOMAGE AU FEMININ EN FRANCE : BREF APERÇU STATISTIQUE

Chômage et précarité de l'emploi féminins constituent l'un des freins les plus forts au mouvement de mixité professionnelle que connaît la société française aujourd'hui. Sur le chemin de l'égalité avec les hommes, les femmes ont pourtant franchi, tout au long du vingtième siècle, nombre d'obstacles. Le principal d'entre eux était la formation et la qualification. Or, en l'espace d'un demi-siècle, les femmes ont non seulement rattrapé les hommes, mais les ont dépassés (Baudelot, Establet, 1992: 11). Pourtant, "les égalités ou les suprématies de compétences établies par l'école se brisent sur les rigidités de l'organisation du travail" (Baudelot, 1998: 278). Un autre obstacle majeur tenait à leurs comportements d'activité, très éloignés de ceux des hommes. Malgré une répartition inchangée ou presque du travail domestique entre les sexes (Brousse, 1999) la majorité des femmes désormais n'interrompt plus son activité professionnelle lors de la naissance d'un ou de deux enfants et se trouve dans une logique de continuité des parcours professionnels et de cumul des activités familiales et salariées (Maruani, Reynaud, 1999). Au final, les femmes composent presque la moitié de la population active, mais on le sait, elles sont majoritaires au sein de la population des chômeurs et des travailleurs à statut d'emploi précaire.

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



On observe ainsi, pour 2006, un écart de 1,5 points entre le taux global de chômage des hommes (8,1%) et celui des femmes (9,6%) (Durier et al., 2007). Ce résultat est incomplet si l'on ne tient pas en compte des données relatives au sous-emploi. Cette catégorie est constituée par les salariés qui ont un emploi à temps partiel imposé et qui voudraient travailler plus. Là encore, la part des femmes y est dominante en 2006 et ce, de façon bien plus sensible encore que s'agissant du seul chômage. Ainsi, le sous-emploi concerne presque un million de femmes contre un peu plus de 300.000 hommes. Peut-on d'ailleurs encore parler d'emploi quand la durée hebdomadaire moyenne de travail est inférieure à 15h? Presque 5% de la population active féminine connaît cette situation professionnelle en 2006. Dit autrement: 80,2% des salariés qui travaillent moins de 15h par semaine sont des femmes. Plus largement, le taux de féminisation du travail à temps partiel (TTP) s'établit à des hauteurs vertigineuses (plus de 80%). Or, il est établi désormais qu'on ne peut plus analyser le TTP comme un moyen, pour les femmes, de mieux concilier leur vie familiale et professionnelle car il leur est désormais imposé de façon massive. Aussi, il est "devenu la figure emblématique de la division sexuelle du marché du travail (...) il appartient de façon évidente à la recension des dommages du chômage" (Maruani, Meulders, 2005: 235).

Le portrait reste encore insuffisant si on n'y intègre pas la question des statuts d'emplois. Selon l'INSEE, en 2005, les femmes occupent presque 60% des contrats à durée déterminée et 57% des emplois de type "stages et contrats aidés" (57%). Or, la première cause d'entrée en chômage recensée par l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) est "la fin d'un emploi précaire" —motif qui arrive loin devant les licenciements, les démissions ou la fin de la scolarité initiale, etc. De même, les femmes sont majoritairement concernées par la pluriactivité— notion qui recouvre la situation de salariés exerçant plusieurs professions (souvent à temps partiel) ou exerçant une profession pour plusieurs employeurs. Or, "la pluriactivité va de pair avec des salaires très bas" (Beffy, 2006: 1), des TTP imposés et un type de travail,

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



généralement dans le domaine des services à la personne, qui tend à isoler le salarié (confiné dans l'espace domestique de son/ses employeur/s) et l'expose à des conditions et une organisation du travail sans contrôle ni contre-pouvoir possibles. Sur la question des salaires féminins, il faut ajouter que la part des femmes parmi la population active percevant un bas ou un très bas salaire est majoritaire. En effet, plus de 3,2 millions de salariés disposaient en 1998 d'un revenu égal à 5.000 francs mensuels (762 euros), soit la somme qui correspond à la notion de "bas salaire" en France. Parmi eux, on dénombrait 78,3% de femmes. De même, elles étaient plus concernées que les hommes par les "très bas salaires", soit un revenu d'activité ne dépassant pas 3.750 francs/mois (571 euros) (Concialdi, Ponthieux, 1999: 24). Le travail à temps partiel ainsi que le type de secteur d'emploi où les femmes trouvent à s'employer sont largement responsables de cette paupérisation féminine. À cela se rajoute les discriminations sexuelles salariales qui restent élevées. On estime en effet à 27% le différentiel moyen entre les salaires des hommes et ceux des femmes. Et si l'on raisonne "toutes choses égales par ailleurs" (c'est-à-dire à niveau de formation, expérience, catégorie professionnelle, âge, secteur d'activité... supposés équivalents à ceux de leurs homologues masculins), les femmes gagnent encore entre 10 et 15% de moins que les hommes en France (Silvera, 1998).

L'ensemble de ces données chiffrées converge sur un point: la vulnérabilité des femmes sur le marché de l'emploi est plus marquée car leur insertion se fait massivement dans les secteurs d'activité où "l'effritement de la société salariale" (Castel, 1998) est particulièrement accentué. En effet, l'éventail des métiers féminins n'est pas aussi étendu que celui des métiers masculins: "en 2002, dix des 84 familles professionnelles regroupent encore plus de la moitié des emplois occupés par les femmes. À titre de comparaison, les dix premières familles professionnelles occupées par les hommes ne regroupent que 30% de leurs emplois" (Méron, 2005: 252). De fait, les femmes sont très représentées (i.e, dans une proportion dépassant 63% et pouvant aller jusqu'à 99%) dans des métiers tels que: "agents d'entretien"

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



(74,2%), “assistants maternels, aides à domicile” (99%), “vendeurs” (69%), “secrétaires” (97%), “professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive” (65%)... Or, dans ces secteurs d'activité, la précarité des statuts d'emplois et le temps partiel y sont massivement représentés.

### 3) DES STATISTIQUES A LA DYNAMIQUE DES RAPPORT SOCIAUX ENTRE LES SEXES

Ce détour par les statistiques pour qualifier à grand trait la situation faite aux femmes sur le marché du travail est précieux car il a largement contribué à faire émerger les questionnements sociologiques sur la précarité et “la précarisation sociale”<sup>2</sup>. En effet, les études sur l'emploi et le genre sont parmi les premières à mettre en évidence la montée de la précarité sociale et ce, pour une raison simple: parce que les femmes en ont été les premières cibles et ce, dès le début des années 1980. Mais cette approche quantitative de la précarité est insuffisante car elle ne dit rien des rapports objectifs et subjectifs que les acteurs sociaux ont à cette expérience sociale particulière voire problématique dans une société où le travail reste une valeur sociale forte. Quelle identité sociale (de substitution à l'identité du travailleur taylorien stable) mais aussi, quels rapports à soi et aux autres peuvent se créer dans la précarité? Peut-on sortir du stigmat “d'inutile au monde” (Castel, 1995) et faire

---

<sup>2</sup> Nous reprenons ici la définition de la précarisation proposée par B. Appay (1997) qui considère qu'elle relève d'un double processus d'institutionnalisation de l'instabilité: d'une part, une instabilité économique résultant de la précarisation salariale et des évolutions des systèmes socioproductifs; et d'autre part, une instabilité sociale, produite “par la transformation des systèmes législatifs afférents au travail et à la protection sociale” (p.518). Cette définition de la précarité comme processus de vulnérabilisation sociale s'est largement imposée dans la sociologie française, en particulier la sociologie du travail et de l'emploi (Hirata, Préteceille, 2001). Plus récemment, R. Castel va avancer l'idée d'une “condition précaire” pour caractériser les évolutions très contemporaines de la condition salariale, et qui renvoie selon lui “à une précarité permanente qui n'aurait plus rien d'exceptionnel ou de provisoire”. De ce constat, il tirera la notion de “précarariat”, pour définir “cette condition sous laquelle la précarité devient un registre propre de l'organisation du travail” (2007: 422). Même s'il existe d'autres acceptions possibles de la notion de précarité —laquelle ne serait plus seulement à définir comme une carence de protection ou de stabilité mais plutôt comme une expérience sociale particulière, génératrice de pratiques et d'identité— notre analyse tend plutôt vers la vulnérabilisation car comme on le verra, les chômeuses que nous avons rencontrées connaissent cette précarité permanente dont parle R. Castel et leurs trajectoires témoignent d'une “condition précaire” très largement subie.



société avec les autres quand on tarde à retrouver une place sur le marché du travail ou lorsque celle-ci est trop incertaine et périodiquement remise en cause? Comment trouver un statut dans sa vie privée lorsqu'on travaille en dehors du domicile seulement quelques heures par semaine? Quelle est alors l'image qui prédomine aux yeux des enfants ou du compagnon (de la compagne): celle du travailleur (ou de d'actif) ou celle du parent au foyer? Plus largement, quand l'expérience du chômage et/ou de la précarité s'installe dans le temps et s'étend sur plusieurs années, que vaut encore la qualification professionnelle initiale? Que reste-t-il de l'hexis corporelle nécessaire pour tenter de convaincre un employeur potentiel ou un conseiller en insertion professionnelle?

On le sait, l'ensemble des chômeurs et précaires ne partage pas un vécu similaire de l'épreuve du chômage (Schnapper, 1981). Ainsi, on a longtemps pensé que les hommes vivaient plus durement l'inactivité forcée que les femmes car le travail salarié constituait non seulement le socle de leur identité dans la sphère publique mais aussi la source de leur légitimité, en tant que mari et père, dans la sphère familiale. C'est sans doute pour partie exact car la virilité, pour exister, doit être prouvée et éprouvée sur une scène sociale prestigieuse et seul le travail pouvait jouer ce rôle central et structurant (Dejours, 1998). Mais c'est oublier que pour les femmes, l'enjeu du travail est également considérable car on le sait, historiquement, la domination masculine est allée de pair avec l'exclusion des femmes de la sphère publique et professionnelle. La précarité ne risque-elle pas dès lors de freiner les processus d'émancipation et d'individuation féminins et ce, tant à un niveau individuel que collectif?

#### 4) LES DIFFERENTS NIVEAUX D'ANALYSE D'UNE APPROCHE EN TERME DE TRAJECTOIRES SOCIALES

On peut tenter de répondre à ces différents questionnements en étudiant la dynamique de trajectoires sociales féminines marquées par le chômage de longue

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



durée et la précarité. Le statut conféré ici à l'étude des trajectoires sociales est à mi-chemin entre un statut de "démarche analytique spécifique" de nature constructiviste et un statut de "méthodologie d'enquête" fondée sur des récits de vie. Ainsi, dans cette perspective, l'acteur social existe au sens où il n'est pas totalement pris, ensermé dans les structures sociales qui rendent son itinéraire totalement déterminé voire immuable, mais il n'est pas non plus un électron libre n'agissant qu'en fonction de ses seuls intérêts stratégiques. Au gré de sa socialisation initiale, de son milieu social d'origine et tout autant, des situations rencontrées, des interactions vécues avec différents milieux fréquentés (école, marché du travail, quartier...), l'acteur social construit, élabore peu à peu son itinéraire en tentant, en permanence, d'élargir voire de dépasser le champ des possibles réservés à son milieu d'appartenance. À un niveau méthodologique, l'étude des trajectoires sociales suit l'itinéraire d'un individu, de sa naissance jusqu'au moment où l'enquête vient le solliciter, et tente d'observer, pas à pas, les événements qui ont percuté cette trajectoire, les ressources dont l'acteur a fait preuve pour éventuellement les surmonter, les réorganisations ou réorientations dans les choix scolaires, professionnels ou encore familiaux survenus.

Une analyse en terme de trajectoires biographiques accorde donc une importance forte aux cheminements individuels, à la particularité de chaque histoire... tout en considérant les récits de vie recueillis "comme des moyens d'accès à la connaissances d'objets socio-historiques tels que mondes sociaux ou situations socialement construites" (Bertaux, 1997: 118). De fait, les trajectoires peuvent se lire comme des expériences à la fois singulières et collectives voire *générationnelles*. Pour aller plus loin, il faut également considérer que les trajectoires sociales des individus rencontrent "le temps historique" du changement social. Daniel Bertaux suggère souvent, avec raison, de demander aux acteurs rencontrés de préciser en quelle année ils ont eu 20 ans. Avoir 20 ans en 1940, en 1968, en 1989, en 2001... influence sur la façon dont une personne construit son itinéraire privé et professionnel, sur ses "espoirs" et sa vision du monde à plus ou moins long terme (c'est-à-dire pour elle-

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición





même, pour ses ascendants et ses descendants). Certes, tous les individus ne font pas l'Histoire avec un grand H, mais chacun en a une perception, une représentation sociale qui lui est propre. Or, on le sait, la perception subjective de la réalité sociale peut générer des pratiques objectives/objectivables comme le montre la "prédiction créatrice" de R. Merton (1953), d'après le théorème de Thomas.

D'un point de vue méthodologique, l'analyse d'une trajectoire se fait dans une triple perspective: chronologique, diachronique et synchronique. *Chronologique* car cela permet de situer les individus dans un "temps historique collectif" (Bertaux, 1997: 76); *Diachronique* au sens où il s'agit de repérer les relations causales des faits et des événements qui surgissent dans une trajectoire (avant/après); *Synchronique* car comme le soulignent fort justement F. Battagliola, I. Bertaux-Wiame, M. Ferrand et F. Imbert "les itinéraires professionnels des femmes, du fait de la position centrale qu'elles occupent dans l'organisation domestique, sont particulièrement sensibles aux caractéristiques de l'emploi, à la distance du lieu de travail et à l'organisation du temps. Mais les conditions d'emploi et de travail des femmes, les caractéristiques de leur itinéraire professionnel peuvent également jouer sur l'itinéraire de leur conjoint et plus globalement sur l'organisation familiale" (1991: 6-7). Il s'agit dès lors, de saisir l'impact et l'imbrication des différentes sphères sociales dans lesquelles s'inscrit l'itinéraire d'un individu, soit: la sphère privée/familiale, la sphère publique/professionnelle, la sphère géographique/résidentielle...

Il est largement établi aujourd'hui que les interrelations privé/public n'ont pas le même impact sur les trajectoires féminines et masculines du fait de la division sexuelle du travail (salarié et domestique); elles n'ont pas non plus le même effet suivant la position et l'origine sociales des acteurs et actrices. Toutes les femmes (ni tous les hommes, d'ailleurs) n'ont pas été touchées par le chômage et la précarité de la même manière. Certaines y ont échappé ou sont parvenues à s'en prémunir (Cf.,

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



les plus diplômées, celles qui travaillent dans la fonction publique ou dans des entreprises à statut réglementaire...)<sup>3</sup>, d'autres au contraire connaissent des itinéraires "heurtés", marqués par l'instabilité professionnelle. Ce dernier point est essentiel car toute trajectoire est, de fait, *située et genrée* socialement.

## 5) FREINS ET OBSTACLES AU PROCESSUS D'INDIVIDUATION DES FEMMES

Rappelons-le, l'enquête réalisée<sup>4</sup> visait à comprendre les ressources et les stratégies d'un public féminin au chômage, reçu dans les BAIE (bureaux d'accompagnement individualisé vers l'emploi)<sup>5</sup>. Dans ce cadre, il leur était proposé un accompagnement personnalisé, censé les aider à s'insérer durablement sur le marché du travail – accompagnement prenant la forme de conseils et d'orientation en matière de formation, d'aide à la recherche active d'emploi (Cf., rédaction de curriculum vitae, bilan de compétences, démarchages d'entreprises...), ou encore, de stages visant à aider les chômeuses à reprendre confiance en elles, à élargir leur projet d'insertion vers des secteurs non traditionnellement féminins et fortement pourvoyeurs d'emplois... Les principales caractéristiques de la population reçue

---

<sup>3</sup> Si les femmes sont majoritaires au sein de la population active connaissant le chômage et la précarité d'emploi, notons qu'elles sont également majoritaires parmi les effectifs de la fonction publique, c'est-à-dire parmi la part des salariés les plus protégés par leur statut d'emploi.

<sup>4</sup> L'enquête de terrain a été réalisée entre octobre 1998 et mars 2001. Deux volets —l'un de nature qualitative et l'autre par questionnaires— ont été réalisés mais ne sont présentés ici que les données qualitatives. Nous avons recueilli une cinquantaine de récits de vie auprès de femmes d'âge, de situation familiale et de niveau de diplômes différents, choisies parce qu'elles participaient aux BAIE de cinq bassins d'emploi —St-Nazaire, Perpignan, Montauban, Besançon et la Région parisienne— voir Fortino et Charles, 2001 (1).

<sup>5</sup> Les BAIE dépendent d'une structure particulière, le CNIDFF (Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles). Le CNIDFF est une association présente partout en France, créée vers le milieu des années 1980. Cette structure n'est pas "réservée" aux femmes même si le public qu'elle accueille est à majorité féminine. Aujourd'hui, elle assure un certain nombre de prestations pour l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), met en pratique les politiques publiques de lutte contre le chômage, travaille de concert avec l'ensemble des institutions intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation et propose aux demandeurs d'emploi qui s'adressent directement au CNIDFF ou leur sont "adressés" par l'ANPE une aide individualisée, se déroulant sur plusieurs mois ou plusieurs années suivant les cas, pour élaborer des projets professionnels susceptibles de les faire sortir du chômage.



dans les BAIE se retrouvent parmi l'échantillon de l'enquête. Il s'agit majoritairement de femmes âgées de 26 à 45 ans (64%), vivant en couple (38%) ou seules (NB: les femmes vivant seules sont 2,5 fois plus nombreuses parmi le public des BAIE que parmi la population féminine française en général). La majorité d'entre elles (62,5%) a des enfants. 66,1% n'ont pas de diplôme ou sont peu qualifiées —leur qualification scolaire n'excédant pas le BEP—. Un autre tiers détient au moins le baccalauréat et parmi celles-ci, 21% a effectué des études supérieures. En ce qui concerne les emplois occupés ou la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance, les femmes interrogées sont massivement concentrées dans la catégorie des employées (81,7%), une petite fraction appartient aux classes moyennes supérieures (15,9%).

### **5.1 Freins et obstacles au processus d'individuation des femmes**

Aussi, les caractéristiques sociologiques des femmes rencontrées ne les ont pas protégées de l'instabilité économique et de la dégradation des conditions d'emploi. La crise de l'emploi qui sévit fortement depuis le milieu des années 1980 les a touchées de plein fouet. On prend la mesure de cette situation en comparant les itinéraires des femmes de notre échantillon qui sont entrées sur le marché du travail dans les années 1970 et celles qui y font leurs premiers pas dans les années 1985-1990. On peut parler de "génération précaire" s'agissant des plus jeunes femmes. Dans leur cas, en effet, l'instabilité professionnelle —se manifestant par des trajectoires heurtées qui font alterner, sur des laps de temps très courts, des périodes de chômage, suivies de périodes d'activité sous contrat de nature temporaire (le contrat à durée déterminée) ou en "contrat aidé" (soit des emplois dont tout ou partie des coûts salariaux sont pris en charge par l'Etat), suivies de phases de formation puis d'un retour au chômage...— est manifeste. Elle est même devenue *la norme* pour la génération de femmes peu/pas qualifiées entrant sur le marché du travail vers le milieu ou la fin des années 1980 tandis que, toutes choses égales par ailleurs, elle était *l'exception* pour les femmes de la génération antérieure, celle qui est

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



entrée sur le marché du travail vers la fin des années 1960. Ceci étant, à partir des années 1980, les trajectoires des deux générations tendent à se ressembler, la plus ancienne n'échappant plus aux "carrières précaires".

En synthétisant les trajectoires étudiées sous forme de frises illustrant les différents statuts d'emploi occupés par les femmes et ce, dans une perspective chronologique, la précarisation devient particulièrement visible. Dans un premier cas, illustré par les itinéraires professionnels de Francine, Gisèle et Françoise, le temps passé entre la sortie du système scolaire et le premier emploi est réduit; le premier emploi occupé est souvent un contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein; les emplois suivants sont également de cette nature pendant une certaine période (que l'activité professionnelle soit ou non interrompue pour élever les enfants) puis changent radicalement à partir du début des années 1980. À partir de cette période, les contrats temporaires se multiplient, de même que les emplois à temps partiel et les formes atypiques d'emploi sont de plus en plus fréquentes<sup>6</sup>; de même, si dans les années 1960-1970, les motifs d'interruption d'activité étaient généralement le fait des femmes (Cf., démission, congé parental...), à partir des années 1980, on assiste à un renversement notoire: ce sont les employeurs et l'état du marché du travail qui désormais "mènent le bal": les licenciements économiques ou les fins de contrat à durée déterminée (CDD) deviennent fréquents; enfin, à cette même époque, le chô-

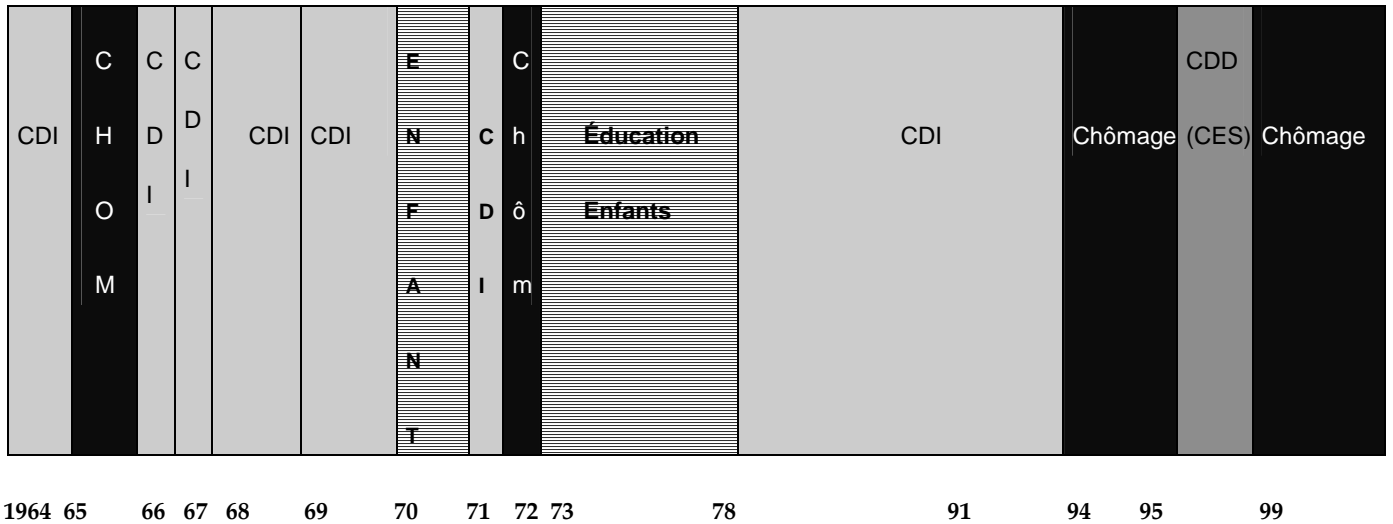
---

<sup>6</sup> Nous entendons par "formes atypiques d'emploi" des contrats de travail qui, non seulement s'écartent d'une "norme" sociale bien établie en la matière pendant la période des trente glorieuses (1950-1980) et qui s'incarnait dans "le contrat à durée indéterminée à temps plein", mais également des emplois qui renvoient à des créations, par l'Etat, de fonctions temporaires qui jusqu'alors n'existaient pas dans les entreprises et les administrations et dont il finance une large part (c'est ce qu'on appellera en France, les "contrats aidés" et qui vont tellement s'accumuler à partir de la fin des années 1980 que leurs intitulés exacts vont tomber dans l'oubli: on les appellera tantôt des "SIVP" ou des "CES", des "TUC", des "contrats jeunes", des "contrats d'avenir"... ). La particularité de ces contrats aidés est qu'ils se situent dans un entre-deux: entre l'emploi et la prestation sociale. En effet, si les personnes occupant des contrats aidés "travaillent", leurs "salaires" ressemblent davantage à une allocation ou une prestation sociale qu'à une véritable rémunération (qui serait encadrée par des conventions collectives, fixée sur la base d'une reconnaissance précise des qualifications, potentiellement évolutive en fonction de l'ancienneté ou du mérite, etc.).



mage fait son apparition dans les différentes trajectoires et ce, de façon massive et récurrente.

**Trajectoire 1: Francine, 52 ans, CAP secrétariat, employée (secrétaire, vendeuse)**

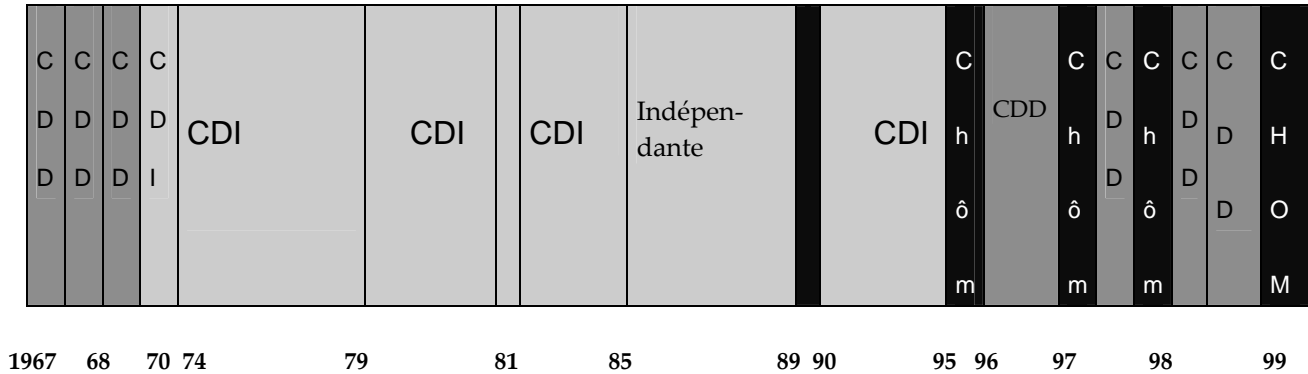


<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

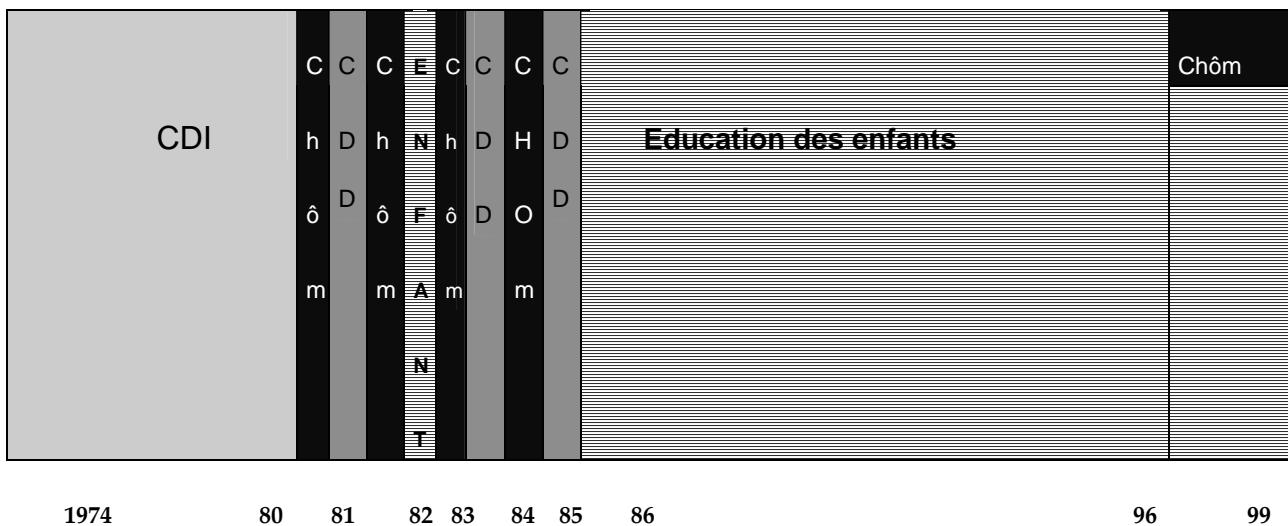
<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



### Trajectoire 2: Gisèle, 48 ans, BEPC, chargée de relations publiques.



### Trajectoire 3: Françoise, 41 ans, BEPC, employée de commerce.



Dans un second cas, illustré par trois autres frises représentant les itinéraires d'emploi de Nora, Laurence et Valérie-Jade, le premier emploi est assez difficile à décrocher au point que l'insertion professionnelle peut connaître des "retours en arrière". En effet, faute de trouver un véritable emploi à la sortie de leur scolarité, les femmes rencontrées retournent quelque temps en formation puis tentent une nouvelle insertion qui peut déboucher sur un contrat temporaire ou sur un contrat aidé voire... sur une nouvelle formation. Dans leur cas, les emplois à durée indéterminée (CDI) sont rares voire exceptionnels et ce, quel que soit "le moment" observé de leur

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



carrière<sup>7</sup>; ce qui caractérise leurs différentes trajectoires c'est un morcellement extrême des temps de l'activité où, à des emplois de très courte durée succèdent des périodes de chômage plus ou moins longues, alternant avec des phases de formation et l'obtention de contrats aidés par l'Etat. Parfois même, la sortie du statut de chômeuse se fait, grâce à un congé parental d'éducation, par un retrait du marché du travail comme si l'éducation des enfants pouvait constituer une alternative à une situation bloquée à un niveau professionnel<sup>8</sup>; de plus, alors que les femmes s'insérant sur le marché du travail dans les années 1960-1970 pouvaient entrer et sortir du marché du travail sans véritablement avoir à se soucier de leur retour sur ce marché, une telle possibilité semble aujourd'hui exclue. L'instabilité dans l'emploi et la fragilité face au chômage sont une constante pour les femmes de la "génération précaire", lesquelles néanmoins et c'est à souligner, font preuve d'une détermination à intégrer le marché du travail assez phénoménale. Qu'on en juge par l'itinéraire de Laurence, par exemple, qui semble "rendre les armes" après dix ans de vaines tentatives (et prend un congé parental) ou encore celui de Valérie-Jade qui illustre parfaitement ce qu'on pourrait appeler une "carrière précaire". Huit ans après la fin de sa scolarité, la morphologie de sa trajectoire témoigne d'une "stabilité dans l'instabilité" assez remarquable - chaque emploi occupé durant rarement une année complète.

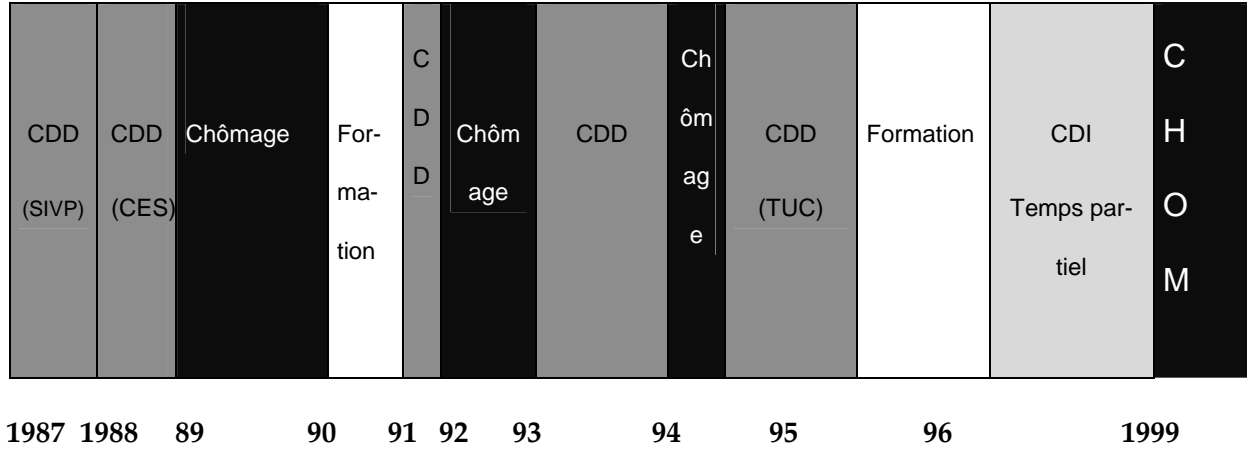
---

<sup>7</sup> Par exemple, la première expérience laborieuse, ou encore, le 3<sup>ème</sup> ou le 4<sup>ème</sup> emploi occupé.

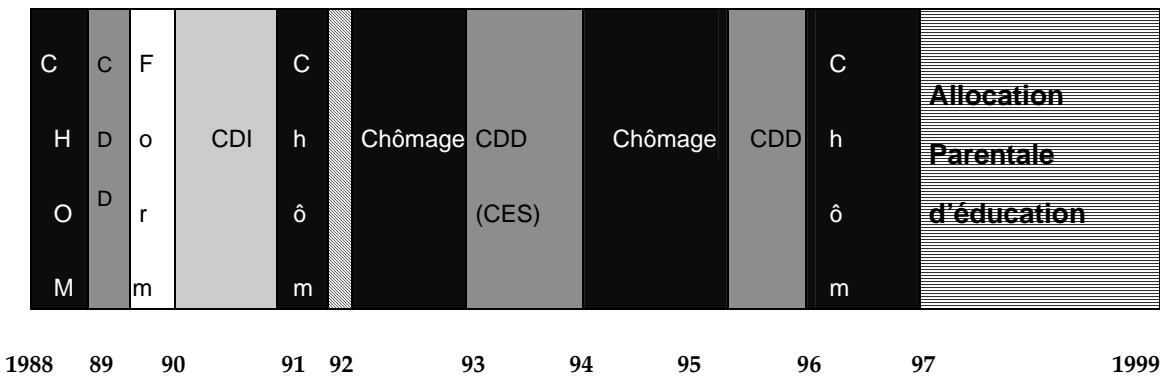
<sup>8</sup> Les travaux de Jeanne Fagnani sur le congé parental d'éducation qui permet de quitter son emploi pour une période assez longue (jusqu'aux trois ans de l'enfant) montrent que ce droit peut être préjudiciable pour les carrières féminines. En effet, si l'employeur a l'obligation de reprendre l'employée à son retour de congé, il peut tout à fait la nommer sur des postes qui ne correspondent pas à sa qualification ou qui sont intenable du point de vue de l'organisation des temps familiaux et professionnels. Dans ces cas, la sociologue a observé que les femmes pouvaient être amenées à démissionner. Dans tous les cas, elle note que les effets de ce congé parental sont plus redoutables pour les femmes de bas niveaux de qualification (Fagnani, 2001; Fagnani et Letablier, 2001).



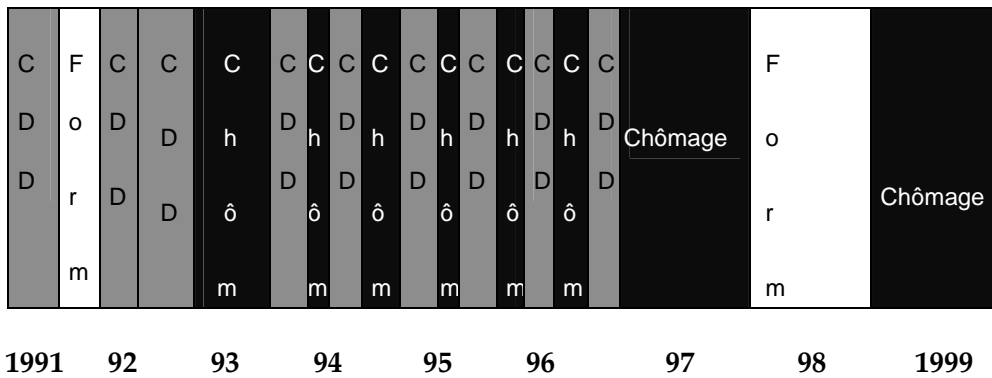
**Trajectoire 4: Nora, 27 ans, aucun diplôme, agent d'entretien**



**Trajectoire 5: Laurence, 30 ans, CAP de secrétariat, employée (serveuse, hôtesse d'accueil, animatrice, secrétaire)**



**Trajectoire 6: Valérie-Jade, 28 ans, CAP/BEP industrie de l'habillement, vendeuse démonstratrice**



(c) Sabine Fortino, 2009

(c) CEIC, 2009, de esta edición





## **5.2 Travail/famille: une conciliation des temps, des rôles et des espaces problématique**

Pour mettre en évidence les effets propres aux transformations contemporaines du marché du travail, on a limité ici l'analyse des itinéraires au seul registre de la vie professionnelle. Or, très souvent, c'est l'impossibilité à articuler une place dans la famille et une position sur le marché du travail qui est au cœur des processus d'entrée en chômage. Ainsi, pour une part importante de l'échantillon, c'est la mobilité géographique du conjoint, qu'elles ont accepté de suivre dans ses déplacements multiples, qui leur fait perdre (ou renoncer à) leur emploi. Et lorsque ces mutations/mobilités du conjoint se renouvellent trop fréquemment, elles perdent peu à peu contact avec le marché du travail. Dans un même mouvement, elles peuvent également perdre leur qualification professionnelle, soit parce que tout en suivant leur mari et pour ne pas rester sans rien faire (ni ne rien gagner), elles ont accepté des petits boulots non qualifiés et sans rapport avec leurs savoir et savoir-faire initiaux; soit encore parce qu'en ne travaillant pas —pendant de nombreux mois voire plusieurs années— elles ne parviennent plus à négocier avec d'éventuels employeurs un travail en rapport avec leur niveau initial de qualification.

La trajectoire de Françoise que nous allons évoquer à présent est symptomatique de cette dynamique conjugale où la carrière d'un des conjoint rend impossible celle de l'autre. Françoise naît en 1958, son père était maçon (son grand-père paternel également), et sa mère au foyer (de même que sa grand-mère paternelle); son grand-père maternel était ouvrier, sa grand-mère maternelle travaillait dans une école. Elle a trois frères et sœurs, peu diplômés. Elle sort du système scolaire à 16 ans, avec un BEPC en poche et sans attendre, elle entre sur le marché du travail comme magasinnière. Un événement dramatique, la mort de son père, rend cet emploi particulièrement important pour la famille. Son salaire remplace de fait le salaire paternel comme unique moyen de subsistance. À 20 ans, Françoise tente de réorien-

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



ter son parcours professionnel vers un secteur qui l'attire indéniablement et dont elle espère qu'elle pourra "s'y tracer une voie" malgré son faible niveau de diplôme. Elle veut rentrer dans l'armée (dans un emploi tertiaire) et passe même les entretiens d'embauche. Mais très vite, elle renonce à ce projet qui serait moins rémunérateur que celui qu'elle occupe. Son statut de soutien de famille signifie ainsi, pour Françoise, un premier renoncement (elle n'emploie pas ce mot, mais parle "d'échec"). Elle reste donc dans son entreprise initiale et c'est là qu'elle rencontre son mari. Sans diplôme, il est autodidacte, ambitieux, acharné même dans la poursuite de son objectif: devenir cadre supérieur. Très vite, intervient ce qui va devenir une pratique plus que récurrente pour le couple: un déménagement.

En effet, le mari de Françoise trouve un emploi plus prometteur pour son évolution de carrière dans une entreprise du secteur textile mais dans une autre ville. Il n'a pas beaucoup à insister pour convaincre Françoise de démissionner elle aussi et de le suivre (sauf qu'elle n'a pas d'emploi garanti dans l'autre ville). Elle reste six mois au chômage avant de retrouver du travail comme employée de bureau dans la même entreprise que son mari. Mais cela ne dure pas car l'employeur n'accepte pas les couples, elle démissionne et d'ailleurs, "ça tombe bien", elle est enceinte et s'occupera durant presque un an de ses premiers enfants (des jumeaux). Un an plus tard, nouvelle mutation du mari, la famille déménage de nouveau. Une nouvelle fois, Françoise s'embauche comme employée de bureau dans la même entreprise que son conjoint et quelques mois plus tard, elle doit démissionner car cette fois encore, l'employeur n'accepte pas les couples. On notera que les deux fois où ce problème s'est posé, c'est Françoise qui a renoncé à son emploi, en subissant les conséquences inévitables (le retour au chômage). Par la suite, le couple déménage encore deux fois et pour les mêmes motifs: assurer l'ascension professionnelle rapide du mari. De nouveau à la recherche d'un emploi, elle s'adresse à l'ANPE qui lui trouve un CDD de préparatrice de commande. Ce travail lui plaît, elle y fait ses preuves et au bout de six mois, l'entreprise lui propose un contrat à durée indéterminée (le pre-

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



mier depuis qu'elle travaille). Elle est sur le point d'accepter quand son mari est muté. Elle démissionne donc pour le suivre, mais quelque chose s'est brisé dans la détermination de Françoise à travailler coûte que coûte. Après cette ultime démission, Françoise se retire du marché du travail comme si cela n'en valait plus la peine. Cinq ans plus tard, naît un troisième enfant (une fille) et chaque année, la famille poursuit ses déménagements "dans les quatre coins de France", comme elle dit. En tout, ce ne sont pas moins de douze déménagements que la carrière du mari aura rendu nécessaires. En fait, si Françoise s'adresse en 1996 au BAIE pour se remettre "dans la course à un emploi", c'est parce qu'un événement vient d'affecter sa famille. Son mari, qui a tant donné à son entreprise, acceptant des mutations quasi-annuelles dans toute la France... a été licencié. Son chômage durera dix-huit mois, mais dès qu'il retrouve du travail, la dynamique "promotion du mari – démission de Françoise – déménagement de la famille" repart de plus belle.

D'autres trajectoires que l'enquête a permis de recueillir montrent que la disponibilité féminine, requise ici pour les besoins de la carrière du conjoint, peut également être mobilisée pour assurer des soins aux ascendants que la maladie ou un mauvais état de santé rendent dépendants. Là encore, c'est l'impossibilité de concilier le rôle de soutien de famille et celui de salariée qui a pu mettre en péril, parfois de façon durable, la situation professionnelle des femmes rencontrées. C'est le cas de Francine qui a 45 ans lorsqu'à la mort de son père, sa mère dépendante lui demande de venir s'occuper d'elle. À contre cœur, elle donne sa démission (elle est à l'époque employée de bureau dans une entreprise industrielle) et change de région pour s'installer chez sa mère. Cette situation durera trois ans (date du décès de la mère). Lorsqu'elle tente de retrouver du travail, les qualifications de Francine dans le domaine du secrétariat s'avèrent largement caduques. De même, son retrait prolongé du marché du travail et son âge (elle approche la cinquantaine) constituent de véritables handicaps. Comme elle le dit: "Si (je suis au chômage), c'est à cause de maman, hein? j'ai quitté mon emploi pour aller la soigner, partir à son chevet... et

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



après je l'ai soignée, elle est décédée, et je me suis retrouvée donc sans emploi (...) Elle n'a pas vu le dégât que ça pouvait faire après (de me demander de venir l'aider). Et les risques de manque de travail, je peux les mesurer mais seulement après son décès”.

### **5.3 Double-vulnérabilité et double-dépendance des chômeuses**

Un autre phénomène dont les effets se font ressentir tant sur le processus d'individualisation que sur les possibilités très concrètes d'une réinsertion professionnelle, est la situation de double-dépendance dont les femmes étudiées sont victimes. En effet, l'étude de la structure des revenus de leur ménage met en évidence, *pour celles qui sont en couple*, que la part des revenus qui provient de leur activité propre (i.e, d'un salaire et/ou d'une allocation dont elles seraient individuellement bénéficiaires), est très faible voire nulle. C'est alors le seul salaire du conjoint qui fait vivre la famille. *Pour les femmes seules*, c'est l'Etat, sous la forme de prestations sociales, qui prend symboliquement le relais du conjoint absent mais le montant des ressources disponibles reste alors faible et aléatoire<sup>9</sup>. Or, pour certaines femmes, celles en particulier qui sont seules avec des enfants, l'aide financière est si dérisoire qu'elle ne permet pas de se projeter dans l'avenir ni de construire un véritable projet professionnel de reconversion ou requalification. Pour sortir d'une logique d'insertion sociale et entrer dans celle de l'insertion professionnelle, il faut du temps et ce temps, elles ne peuvent pas l'investir dans une telle démarche.

---

<sup>9</sup> Malgré les idées reçues, il faut préciser qu'une allocation n'est pas toujours pérenne dans le temps. En effet, les lois, les dispositifs sociaux, le montant des aides... changent fréquemment, de même que les critères d'attribution. De plus, tous les publics concernés ne connaissent pas leurs droits en matière d'aide sociale. Les inégalités entre chômeuses se révèlent ici aussi, dans la connaissance et la proximité de ces dernières avec les institutions qui font que dans certains cas, l'aide de l'Etat sera conséquente et dans d'autres, les sommes perçues seront bien plus limitées.



La situation de dépendance économique des femmes vivant en couple pose d'autres types de problème. Elle pèse en effet sur la teneur des négociations conjugales. Comment refuser un déménagement, quitte à perdre son emploi, quand c'est une place de cadre qui attend le conjoint? Comment refuser d'accompagner le projet de travail en indépendant du mari<sup>10</sup> quand on est soi-même employée à durée déterminée ou à temps partiel et que son revenu propre compte si peu dans les ressources globales du ménage?

La trajectoire de Nathalie que nous allons évoquer à présent révèle la tension entre des projets masculins d'accès au statut d'artisan et la faible légitimité de l'activité professionnelle de l'épouse, notamment liée à des ressources pesant peu dans le budget de la famille. Nathalie a 43 ans, elle est mariée, vit en couple et a trois enfants (un seul est encore à sa charge au moment de l'enquête). Son père était maçon et sa mère, femme de ménage. Ses grands-parents paternels étaient agriculteurs; son grand-père maternel était ouvrier et sa grand-mère, sans profession. Nathalie est faiblement diplômée. Elle sort du collège après la troisième, avec un CAP de sténodactylo. Elle n'a pas choisi cette orientation. Depuis toute petite, son rêve est de s'occuper d'enfants, de travailler dans une crèche ou une école, mais la concrétisation de ce rêve lui est refusée. Les religieuses qui tiennent son école lui proposent une insertion dans le secrétariat et convainquent ses parents que cette orientation est idéale pour Nathalie. Elle s'incline.

Elle se marie en 1974 et emménage à Paris avec son conjoint. Il est maître d'hôtel dans un grand restaurant et gagne très bien sa vie tandis qu'elle "vivote" dans ses activités professionnelles. Pendant six années en effet, elle ne connaît que les petits boulots, les remplacements temporaires... Tout se passe comme si elle "vou-

---

<sup>10</sup> Les recherches d'Isabel Bertaux-Wiame (1982) sur les artisans montrent qu'un projet d'installation n'est jamais individuel, il nécessite la mobilisation du couple. Un boulanger de formation doit pouvoir compter sur sa femme pour tenir sa boutique, pour emprunter...



lait” manifester, par la précarité récurrente de ses conditions d’emploi et ce, dans une période, les années 1970, où cette instabilité socio-économique n’est pas vraiment répandue —ses réticences face à son orientation forcée vers le secrétariat. En 1980, elle va changer d’orientation professionnelle. Elle décide de rester désormais chez elle pour garder ses propres enfants... ainsi que les enfants des autres. Elle renoue donc avec son projet élaboré au cours de son adolescence. Pendant quatre ans, elle exerce au noir l’activité de nourrice, sans franchement chercher à légaliser sa situation. Après un an d’interruption, elle poursuit son activité non déclarée de nourrice pendant encore 6 ans. À l’époque, elle gagne autour des 600 euros par mois, qui s’ajoutent au salaire conséquent de son conjoint. Si la famille vit confortablement, *le conjoint en a assez d’être salarié*, “de travailler pour les autres” comme il dit. Il en a aussi assez de Paris, de la grisaille et du froid. Il décide de partir sur Montauban et d’y créer un commerce, un “snack-bar-sandwicherie”. Le projet n’est pas très au point (pas d’étude de marché au préalable, pas de véritable réflexion sur la nature du commerce envisagée par rapport à la clientèle souhaitée...), mais il démarre avec Nathalie au service et son conjoint aux fourneaux. Le travail est exigeant et la clientèle, surtout étudiante et employée, s’avère insuffisante. Les comptes sont systématiquement déficitaires. Au niveau familial, rien dans la situation actuelle n’est satisfaisant non plus pour Nathalie: elle ne voit plus ses enfants (ou alors, dans la sandwicherie, parmi la fumée des cigarettes et les odeurs de friture). Au bout d’un an et demi, le couple décide de tout arrêter et ferme le commerce.

#### **5.4 *Dévouement, disponibilité... des valeurs compassionnelles au cœur des identités féminines***

Dans les différents récits des femmes évoqués et dans bien d’autres encore, on n’a pas manqué d’observer leur capacité à “s’oublier”, à mettre de côté leurs propres projets, à renoncer à ce qu’elles aimaient faire. On peut citer les exemples de Nathalie qui s’occupait d’enfants et se retrouve serveuse dans la sandwicherie

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



montée avec son mari; de Françoise qui renonce à un emploi stable de préparatrice de commande pour suivre la carrière de son conjoint et accepte de déménager douze fois; de Francine qui quitte son travail et sa région pour s'occuper de sa mère; de Fabienne qui n'hésitera pas à hypothéquer son commerce (qu'elle avait ouvert avant son mariage, grâce à un petit héritage) pour permettre à son conjoint de monter sa propre affaire et qui perdra tout lorsque ce dernier fera faillite; de Solange qui va travailler presque dix ans dans l'agence immobilière de son mari, sans salaire ni statut professionnel, et qui à son divorce, va se retrouver au RMI (Revenu Minimum d'Insertion)... Dans tous ces itinéraires, on retrouve un dévouement, un don de soi ou un altruisme remarquable vis-à-vis des attentes familiales (masculines, en particulier). Or, ce rapport particulier à soi et à autrui va les conduire à faire des choix qui vont les marginaliser professionnellement voire les sortir du marché du travail. Pour certaines, celles dont le mariage a volé en éclat, cela les conduira même jusqu'à des situations de grave précarité non plus seulement professionnelle mais également sociale (Cf., perte du logement familial, chute brutale de revenus, etc.).

L'intériorisation des rapports sociaux de sexe et de la division sexuelle du travail salarié et domestique est au cœur de ce processus. Comme le disait Véronique, "je suis encore coincée, c'est toujours la femme qui doit choisir, tout le temps". En effet, le modèle socio-culturel traditionnel qui assigne une place spécifique aux femmes —une place centrale dans la sphère familiale mais minorée dans la sphère professionnelle— reste très opérant ou efficace parmi les femmes rencontrées. Et pourtant, l'identité féminine n'est pas unifiée ni uniforme. Dans l'enquête, en effet, il a été possible de distinguer trois grands registres de représentations sociales fémini-

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



nes qui renvoient à trois grandes types<sup>11</sup> d'articulation des rôles sociaux privés et publics qui s'opposent apparemment fortement:

- le "type traditionnel" structuré par l'idéologie de la mère-épouse
- le "type moderne", qui vise la conciliation des rôles familiaux et professionnels
- le "type pionnier" qui priorise la sphère professionnelle, au détriment de la sphère familiale/intime.

Ces types d'articulations des sphères privée/publique transparaissent dans les récits de vie et s'illustrent tant dans les pratiques que dans les discours et les visions du monde. "Quand on s'est marié", raconte Véronique [*"type traditionnel"*], "Régis s'est investi complètement dans son travail. Et moi, j'avoue... disons que je me suis un peu reposée sur lui. J'ai toujours laissé passer ma vie professionnelle bien après lui, parce que lui c'était mon... Comment je pourrais vous dire? Pour moi, sa réussite, c'était ma réussite et puis c'était très bien comme ça. Donc Régis allait de stage en stage, de formation en formation. Moi, je gérais (...) Ce qui est clair dans tout ça, c'est que j'ai toujours misé sur Régis, sur la réussite professionnelle de Régis. Je me suis dit: "si lui réussit, nous, on réussira", parce que lui, c'était "nous" (Vé-

---

<sup>11</sup> Les trois types que nous évoquons ici sont issus de l'enquête empirique réalisée. Ils renvoient non seulement à une analyse des discours, des croyances et des représentations sociales (au sens cognitif du terme) mais également, à l'étude des trajectoires scolaires, familiales et professionnelles des femmes rencontrées. Ainsi, *le premier type* s'organise autour de l'adhésion à des valeurs traditionnelles, mettant au cœur de l'organisation familiale, une mère dévouée sacrifiant son autonomie et ses propres projets. Il comprend de fait des trajectoires féminines dominées par les contraintes familiales et conjugales. *Le second type* intègre des trajectoires féminines marquées par des tentatives répétées de conciliation des rôles professionnels et familiaux et dont les discours témoignent d'une aspiration réelle à un équilibre entre vie personnelle et vie familiale; *le dernier type* est dit "pionnier" car il regroupe des trajectoires féminines privilégiant l'insertion professionnelle au détriment de leur vie privée/familiale, à la manière des trajectoires sociales de pionnières (les premières institutrices, les premières femmes médecins ou ingénieurs, etc.). Précisons qu'on va retrouver dans ces différents types, des femmes de générations différentes, avec des expériences professionnelles différentes... restent une origine sociale populaire et, la plupart du temps, un faible niveau de qualification qui sont des caractéristiques sociales assez partagées au sein du corpus de femmes précaires rencontrées.





ronique, 40 ans, divorcée, sans diplôme, agent hospitalier avant d'interrompre sa carrière pendant presque dix ans pour suivre son mari, au chômage depuis un an; père cordonnier, puis ouvrier et marin pêcheur; mère, femme de ménage, puis auxiliaire de vie).

Le discours que tient Fabienne [*“type moderne”*] est bien différent: “J'ai toujours travaillé. Quitte à laisser mon ménage ou à ne pas avoir le temps de le faire parfaitement, je ne me vois vraiment pas tout le temps à la maison. Moi, il faut vraiment que je rencontre du monde, que je vois autre chose que mon ménage (...) et puis que je m'investisse (...) En fait, j'ai remarqué que quand je ne travaille pas, je fais moins de choses avec les enfants. Je m'investis beaucoup plus quand je travaille parce que je m'organise mieux (...) Et je suis vraiment encore plus disponible” (Fabienne, 48 ans, divorcée, elle élève seule deux enfants en bas âge, DEA de droit, propriétaire d'un commerce de Tabac-presse pendant dix ans, qu'elle perdra pour éponger les dettes du conjoint; au chômage depuis trois ans; père boulanger-pâtissier, sa mère, coiffeuse).

Marie [*“type pionnier”*] se distingue des deux femmes précédentes par un itinéraire marqué par une place accordée de façon prioritaire à sa vie professionnelle. Elle ne s'est jamais mariée, n'a pas eu d'enfants, elle a mené une carrière importante dans le domaine du tourisme la conduisant plusieurs fois à s'expatrier. Cette trajectoire “pionnière” démarre dès l'adolescence lorsqu'elle refuse de poursuivre des études supérieures, s'opposant ainsi à son père. Elle raconte: “Moi, je savais très bien que si je faisais des études, je partirais à Toulouse, je serais en Fac de quelque chose, peu importe! Là, j'y rencontrerais le petit étudiant de service, je l'épouserais et j'aurais des enfants et je ferais la vie pour laquelle j'étais programmée. Et moi, ça, j'en voulais pas. J'en voulais pas! (...) Nous (Marie et sa sœur) avons été programmées pour être des épouses (...) et moi j'ai fui. J'avais une soif de voir comment ça se passait ailleurs” (Marie, 47 ans, titulaire d'un BEPC, a travaillé comme accompagnatrice de voyages pendant 23 ans, alterne chômage et formation depuis 3 ans;

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



père, administrateur civil puis agent immobilier, mère, au foyer malgré une formation d'infirmière et des études de droit). Cette première décision —interrompre ses études pour ne pas entrer sur le “marché matrimonial étudiant”— puis son engagement professionnel intense ont fait qu'elle n'a pas pu ni vraiment voulu créer une famille. Ce choix, elle ne semble nullement le regretter: “Avec des amoureux, je me suis trompée, mais ça, c'était pas la vie, quoi? C'était pas grave, c'était pas des choses... On s'en remet, même si on pleure (...) Des amoureux, il y en a d'autres, des boulots il n'y en a pas d'autres!”.

Pourtant, à 40 ans passés, Marie va donner sa démission. Dans les années 1990 (Guerre du Golfe oblige), les conditions d'emploi dans le secteur du tourisme se dégradent, les dépôts de bilan menacent et Marie se voit proposer des statuts d'emplois de plus en plus précaires. Sur le plan privé, son père décède et sa mère, devenue aveugle, est désormais dépendante. Marie décide alors d'aller s'occuper d'elle. Elle a bien trois frères et une sœur qui auraient pu également assumer cette charge familiale mais paradoxalement, c'est son “statut de femme libre de toutes contraintes” qui va justifier que la famille se repose sur elle. A son tour, donc, cette femme qui n'avait eu de cesse de s'écarter des modèles sociaux sexués dominants, est comme “rattrapée” par ces derniers et elle en paie le prix. La reconversion professionnelle qu'elle envisage et qui est censée lui permettre de travailler tout en s'occupant de sa mère, tarde à se réaliser<sup>12</sup>, elle vit chez sa mère en attendant et craint par-dessus tout, que son âge ne finisse par constituer un véritable handicap.

## 6) CONCLUSION: ENTRER DANS L'EGOÏSME?

En réalité, quel que soit le type d'articulation sphère privée/sphère professionnelle auquel les femmes rencontrées se réfèrent, il est un moment dans leur tra-

---

<sup>12</sup> Elle veut être gouvernante de jour dans un grand hôtel parisien.



jectoire où elles vont se confronter à des attentes sociales extérieures faisant appel à des valeurs de dévouement et de compassion auxquelles, même les plus “rebelles” d'entre elles, n'arrivent pas/plus à se dérober. La force de ces valeurs intériorisées, constitutives même de l'habitus féminin, est telle qu'elle peut transformer la dynamique de trajectoires sociales marquées jusqu'alors par le désir de ces femmes d'exister par elles-mêmes, c'est-à-dire, sans médiation (conjugale ou familiale). Plus encore, le dévouement requis peut virer au cauchemar en cas de divorce ou de veuvage, lorsque le conjoint se retrouve lui-même en difficulté d'emploi ou de santé, quand l'affaire familiale tourne mal ou... quand la conjoncture économique s'aggrave, rendant plus difficile l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi.

Le problème des femmes rencontrées est que leur faible niveau de qualification initiale ainsi que le domaine professionnel dans lequel elles sont massivement investies (tertiaire) augmentent nettement leurs difficultés. Lorsqu'elles ont quitté leur emploi (ou l'ont perdu), elles ne se doutaient pas à quel point il leur serait difficile et douloureux d'en retrouver un. Elles ne se doutaient pas non plus à quel point elles en auraient besoin pour se reconstruire après un divorce ou un accident de parcours. Toutefois, cette socialisation féminine au dévouement ne leur est pas réservée. Les femmes cadres qui renoncent à faire carrière, les fonctionnaires féminins qui refusent de passer des concours... pour ne pas être contraintes à la mobilité géographique et ainsi ne pas perturber la carrière de leur conjoint ou la scolarité de leurs enfants, sont elles aussi aspirées par les “pièges compassionnels” (Molinier, 2003: 229). Et c'est en cela que les trajectoires féminines se distinguent encore radicalement des trajectoires masculines. Si les hommes sont également frappés par l'instabilité socio-économique et le chômage, ils parviennent en revanche à se tenir à distance des nécessités et des exigences de la vie familiale et domestique grâce à la division sexuelle du travail qui leur épargne cette charge (en la confiant aux femmes) et les légitime dans le rôle social de Mr. Gagne-Pain. Plus encore, la socialisation masculine permet aux hommes de se détourner des valeurs du dévouement et de la com-

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



passion (réservées aux femmes) et ce faisant, leur permet d'accéder à "la position égoïste" qui constitue, pour Pascale Molinier, "le plus grand privilège de la domination masculine" (Ibidem: 218). "L'égoïsme, qui subordonne les intérêts d'autrui, et privilégie les intérêts du moi, ne se maintient qu'au prix d'un oubli des autres (...) L'égoïsme est nécessaire. L'égoïsme, c'est souvent ce qui manque aux femmes pour affirmer leur autonomie créatrice (...) En étant dégagés des tâches qui assurent le soin et le maintien de la vie, et singulièrement de *leur* vie, les hommes peuvent, davantage que les femmes, investir leur pouvoir d'agir dans la passion créatrice, dans la trouvaille de soi par la médiation de l'œuvre originale" (Ibidem: 218-219). Plus encore, ils sont largement soutenus, aidés, appuyés dans l'accomplissement de soi et le travail de création par la mobilisation des femmes (mères, filles, sœurs) à leurs côtés —les exemples tirées de notre propre enquête en témoignent largement.

Si retrouver un travail stable, correctement rémunéré, est bien la condition première pour que les chômeuses et précaires rencontrées reprennent possession de leur existence, on peut aussi se demander s'il ne leur faudrait pas aussi faire l'apprentissage de l'égoïsme? En tout cas, Véronique s'y emploie avec ses filles: "Je leur dis toujours: "Soyez toujours vigilantes, soyez toujours... indépendantes, gardez toujours votre indépendance (...) Toujours je le dis à mes filles: "Gardez toujours un pied dans l'emploi quand vous en avez, ne partez pas suivre votre conjoint sans savoir si, là où vous allez, vous allez être prise ou pas" (...) Je souhaite de tout mon cœur que jamais elles ne se retrouvent dans la situation dans laquelle je me suis retrouvée, parce que c'est... c'est très dur à vivre".

## 7) BIBLIOGRAPHIE

Appay, B., 1997, "Précarisation sociale et restructurations productives", en B. Appay y A. Thébaud-Mony (dir), *Précarisation sociale, travail et santé*, IRESCO-CNRS: 509-553.

Baudelot, C. y Establet, R., 1992, *Allez les filles!*, Seuil, Paris.

Beffy, M., 2006, "En 2005, plus d'un million de salariés ont plusieurs employeurs", en *Insee Premières*, n°1081.

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



- Battagliola, F., Bertaux-Wiame, I., Ferrand, M. e Imbert, F., 1991, *Dire sa vie. Entre travail et famille, la construction sociale des trajectoires*, CSU, Paris.
- Bertaux-Wiame, I., 1982, "L'installation dans la boulangerie artisanale", in *Sociologie du travail*, n°1.
- Bertaux, D., 1997, *Les récits de vie*, Nathan, Paris.
- Brousse, C., 1999, "La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale", in *France, Portrait social*, INSEE, Paris.
- Castel, R., 1995, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris.
- Castel, R., 1998, "Centralité du travail et cohésion sociale", en J. Kergoat, J. Boutet, H. Jacot y D. Linhart (eds), *Le monde du travail*, La Découverte, Paris, pp. 50-65.
- Castel, R., 2007, "Au-delà du salariat ou en-deçà de l'emploi? L'institutionnalisation du précaire", en S. Paugam (dir), *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, PUF, Paris, pp. 415-434.
- Concialdi, P. y Ponthieux, S., 1999, "L'emploi à bas salaire: les femmes d'abord", en *Travail, Genre et Sociétés*, n°1, L'Harmattan, Paris.
- Dejours, C., 1998, "Centralité ou déclin du travail?", en J. Kergoat, J. Boutet, H. Jacot y D. Linhart (eds), op. cit., pp. 40-49.
- Durier, S., Gonzalez, L., Macario-Rat, I. y Thélot, H., 2007, "Résultats de l'enquête Emploi: le chômage baisse depuis début 2006", en *Insee Premières*, n°1164, novembre.
- Fagnani, J., 2001, "La politique d'accueil de la petite enfance en France: ombres et lumières", en *Travail, genre et sociétés*, n°6.
- Fagnani, J. y Letablier, M-T., 2001, *Famille et travail: contraintes et arbitrages*, La Documentation française, Paris.
- Fortino, S. y Charles, F., 2001 (1), *Rapports sociaux de sexe et insertion professionnelle. Analyse des parcours de femmes face aux mutations du travail et de l'emploi (volet 1)*, Rapport de Recherche, non publié.
- Fortino, S. y Charles, F., 2001 (2), "Rapports sociaux de sexe et insertion professionnelle. Une analyse des parcours de femmes face aux mutations du travail et de l'emploi", en *Actes des Huitièmes Journées de sociologie du travail*: 59-74, Aix-en-Provence.
- Hirata, H. y Préteceille, E., 2001, *Exclusion, précarité, insécurité socio-économique. Apports et débats des sciences sociales en France*, International Labour Office, Infocus Programme on Socio-economix Security.
- Maruani, M. y Reynaud, E., 1993, *Sociologie de l'emploi*, La Découverte, Paris.

<sup>(c)</sup> Sabine Fortino, 2009

<sup>(c)</sup> CEIC, 2009, de esta edición



- Maruani, M. y Meulders, D., 2005, "Chômage, sous-emploi et précarité", en M. Maruani (eds), *Femmes, genre et sociétés, L'Etat des savoirs*, La Découverte, Paris, pp. 227-236.
- Meron, M., 2005, "Des femmes et des métiers: encore bien loin de la parité", en M. Maruani (eds), *Femmes, genre et société...*, op cit., pp. 247-255.
- Merton, R., 1953 (trad.1965), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, Paris.
- Molinier, P., 2003, *L'énigme de la femme active. Egoïsme, sexe et compassion*, Payot, Paris.
- Silvera, R., 1998, "Les salaires: toutes choses inégales par ailleurs", en M. Maruani (eds), *Les nouvelles frontières de l'inégalité. Hommes et femmes sur le marché du travail*, Mage/La Découverte Paris.
- Schnapper, D., 1981, *L'épreuve du chômage*, Gallimard, Paris.

Protocolo para citar este texto: Fortino, S., 2009, "L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité en féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée" en *Papeles del CEIC*, nº 44, CEIC (Centro de Estudios sobre la Identidad Colectiva), Universidad del País Vasco, <http://www.identidadcolectiva.es/pdf/44.pdf>

Fecha de recepción del texto: abril de 2008  
Fecha de evaluación del texto: septiembre de 2008  
Fecha de publicación del texto: marzo de 2009